

Analyser les règles du partage et les solutions alternatives

Code
701466

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1159 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Avocats – Notaires – Collaborateurs de l'étude notariale – Gestionnaires de patrimoine – Conseillers en gestion de patrimoine

PRÉ-REQUIS

Être juriste, avoir des connaissances en droit civil et des bases en liquidation de régimes matrimoniaux ou avoir suivi la formation :

[Schéma liquidatif d'une communauté \(12985\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF

Objectifs pédagogiques

- Définir le droit au partage et ses limites
- Analyser les sorties partielles
- Gérer les biens indivis
- Définir le partage judiciaire
- Identifier les causes de blocage pour parvenir au partage amiable

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Définir le droit au partage et ses limites

Identifier les difficultés liées aux parties

- Partage et capacité
- Partage amiable et mesures de protection sans juge
- Cas de l'indivisaire présumé absent ou éloigné
- Partage et lien de conjugalité
- Droit des créanciers de provoquer le partage

Décrire les limites légales au droit de demander le partage

- Maintien judiciaire dans l'indivision
- Sursis au partage
- Cas particulier : la prescription acquisitive

Analyser les sorties partielles

Mettre en oeuvre la demande d'avance en capital

- Conditions
- Mise en oeuvre

Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Céder ses parts et droits indivis

- Principe et particularité de la cession de droits successifs
- Droit de préemption des co-indivisaires

Expliquer l'attribution éliminatoire

- Conditions
- Conséquences

Gérer les biens indivis

Décrire les règles de gestion des biens

- Opérations relevant de la majorité des deux tiers
- Opérations relevant de l'unanimité
- Dérogation par voie judiciaire aux règles de gestion
- Représentation judiciaire de l'indivisaire défaillant
- Cas des biens démembrés
- Vente d'un bien indivis à la majorité des deux tiers : la procédure de l'art. 815-5-1

Définir le partage judiciaire

Analyser les étapes du partage judiciaire et ses conséquences

- Nécessité de tentative amiable préalable (1360 CPC)
- Cas où une demande en partage est impossible
- La désignation du notaire, si nécessaire

Exploiter les deux types de procédure

- Procédure simplifiée
- Procédure ordinaire
- Mission du notaire dans chaque procédure
- Rôle du juge commis

Débloquer un partage grâce à un mandataire

- Mandataire judiciaire et partage amiable
- Mandataire judiciaire et partage judiciaire

Identifier les causes de blocage pour parvenir au partage amiable

Détecter les causes de blocage

- Causes psychologiques
- Causes juridiques

Utiliser les leviers légaux pour parvenir au partage

- Règles de prescription



- Comptes d'indivision

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 13 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

A DISTANCE

- 13 Nov. 2026
- 15 Déc. 2026

